

REGLEMENT DUATHLONS de Mayenne-Belgeard

17/03/2024

*Distance S individuel pour un classement par club, XS Individuel et Relais,
Jeunes 10/13 et Jeunes 6/9*

Le Duathlon est organisé par Mastria53

La réglementation FFTRI prévaut sur cette épreuve

Art 1

Les inscriptions sont limitées à 350.

Inscription sur place déconseillée.

Inscriptions ouvertes aux catégories :

-Cadets Juniors Seniors Vétérans sur le S

-Minimes Cadets Juniors Seniors Vétérans sur le XS

-6/9 ans et 10/13 ans en Jeunes

Art 2

Pour les licenciés la présentation de la licence de l'année en cours et une pièce d'identité sont obligatoires, Pour les non-licenciés une licence journée (pass FFTRI), une pièce d'identité et un certificat médical (non-contre-indication à la pratique de la discipline sportive en compétition) ou un questionnaire de santé conforme sont obligatoires. Une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs non-licenciés.

Art 3

Chaque concurrent devra se présenter au contrôle muni d'un vélo en bon état et d'un casque à coque dure fermé par une jugulaire et en parfait état.

Art 4

Chaque concurrent participera à la compétition sous sa propre responsabilité (ou celle de ses parents pour les mineurs). L'organisation décline toute responsabilité quant aux vols, non-respect des consignes des organisateurs/suiveurs/forces de l'ordre, non-respect du code de la route, Le fait de participer à la course implique la connaissance du présent règlement et de la réglementation FFTRI de l'année en cours.

Art 5

En cas de force majeure l'organisation se réserve le droit de modifier ou d'annuler la manifestation sportive. Dans ce cas les droits d'inscription seront remboursés hors frais de dossier. Les concurrents qui se désisteront ne seront pas remboursés sauf cas de force majeure dûment justifié.

Art 6

L'aspiration-abri (drafting) est interdit sur les courses 6/9 10/13 et XS, de même que toute aide extérieure ou accompagnateur.

Pour la Course S et de par son statut de Sélectif D3 Ligue PDL l'aspiration-abri est autorisée

Art 7

Récompenses : seuls les athlètes présents seront récompensés,

DISTANCE S :

3 premières équipes hommes

3 premières équipes femmes

DISTANCE XS

3 premiers hommes scratch

3 premières femmes scratch

1 premier relais

1 premier vétéran

1 première vétéran

1 premier Junior

1 première Junior

1 premier cadet

1 première cadette

1 premier minime

1 première minime

Lieu et horaires Parking de la Mairie à Belgeard

Course	Distances	Retrait Dossard	Briefing	Départ	Podiums
S	5-21-2,5	A partir de 9h30	14h45	15h	A partir de 16h30
XS	2,5-10-1,25	A partir de 9h30	11h45	12h00	A partir de 13h00
10/13ans	0,75-5-0,75	A partir de 9h30	10h50	11h00	A partir de 11h30
6/9ans	0,25-1-0,25	A partir de 9h30	10h20	10h30	A partir de 11h30

Informations et Inscriptions sur le site <https://www.mastria53-triathlon-mayenne.fr/>

